



Munich Personal RePEc Archive

# **Medium Term Expenditure Framework (MTEF) in Africa : A Senegal Case Study**

Séne, Ligane and Fall, El Hadji

Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires  
(IFPRI) WCAO, Programme des Nations unies pour le  
développement (PNUD)

28 October 2013

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/58898/>  
MPRA Paper No. 58898, posted 27 Sep 2014 14:54 UTC



*Papier présenté à la Conférence Economique Africaine*

*(Johannesbourg du 28 au 30 Octobre 2013)*

**Bilan et défis des reformes harmonisées de programmation  
budgétaire en Afrique : cas du CDMT, Quid de l'expérience du  
Sénégal ?**

Ligane SENE \*

El Hadji FALL <sup>1</sup>

---

\* IFPRI (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires), WCAO. Université Christian-Albrechts de Kiel

Adresse email de l'auteur : [jalimase@yahoo.fr](mailto:jalimase@yahoo.fr)

<sup>1</sup> Economiste Principal du PNUD Bénin

Nous remercions toute l'équipe du Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » du centre régional du PNUD pour l'Afrique pour leur apport dans ce travail, en particulier M. Emmanuel Bor.

## **Résumé**

Dans de nombreux pays en Afrique, la lutte contre la pauvreté est accompagnée par un ensemble d'innovations et de réformes en matière de gestion budgétaire tels que les CDMT.

Dans la zone de l'UEMOA, la mise en œuvre des directives de 2009 du cadre harmonisé des finances publiques constitue un axe majeur de politique d'intégration. Le développement rapide des CDMT comme instrument de programmation budgétaire pluriannuelle s'accompagne d'un ensemble d'interrogations sur leur impact. Cet article revisite le développement récent et inégal des CDMT en Afrique puis initie une première évaluation par des méthodes quantitatives du CDMT au Sénégal à la lumière de ses objectifs génériques en utilisant la statistique non-paramétrique.

Tout comme les rares évaluations existantes sur les CDMT en Afrique, l'étude analyse l'efficacité du CDMT dans le processus d'allocation budgétaire envers les secteurs prioritaires de développement. Il en ressort que le CDMT n'a pas encore permis une amélioration tangible de la discipline budgétaire, ni un redéploiement vers ces secteurs. Cependant, une programmation budgétaire acceptable est notée sur le CDMT au Sénégal avec une cohérence des projections pluriannuelles.

In fine, l'étude montre que l'approche CDMT a un potentiel important qui reste inexploité tant que les réformes restent inachevées en Afrique.

## **Abstract**

Several reforms marked the fiscal management in Africa in the past decades. The Public Financial Management Systems in many African countries are greatly affected by problems regarding the budget preparation process, its execution and its control. The Medium Term expenditure Framework (MTEF) has emerged in this context of research of performance improvement.

In the countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), the implementation of the 2009 directives pertaining to the harmonized framework for the public finances is a major focus of political integration through the application of the convergence

criteria via the generalization of best practices in budget management. The rapid spread of the MTEFs as a tool for multi-year budgeting raises many questions about their impacts. This article revisits the recent and uneven development of the MTEFs in Africa and initiates an initial assessment of MTEF as applied in Senegal, in the light of its generic goals and by using the non-parametric statistics.

Like the few existing evaluations on MTEF in Africa, this study analyzes the effectiveness of the MTEF in the process of budget allocation to priority sectors of development. The results show that the MTEF has not allowed a tangible improvement in fiscal discipline and has not lead to a redeployment towards these sectors. However, an acceptable budget programming is noted in the case of Senegal with realistic the multi-year projections.

Ultimately, the study shows that the MTEF approach has significant potential remains unexploited as reforms remain incomplete in Africa.

## **Introduction**

Le succès mitigé des stratégies de réduction de la pauvreté a montré l'importance de l'amélioration de la gestion budgétaire à travers une meilleure articulation de ses stratégies avec le budget. La programmation des dépenses publiques ne pouvait se départir des priorités de développement ni de la contrainte macroéconomique.

Avec l'émergence du paradigme de la gestion axée sur les résultats (GAR) dans les années 90, plusieurs pays africains ont commencé à adopter les outils de la programmation budgétaire pluriannuelle, CDMT (Cadres de Dépenses à Moyen Terme) et budget-programmes, permettant de passer du budget-moyen au budget-résultat pour améliorer la gestion de leurs dépenses publiques.

En zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), la nouvelle directive relative aux lois de finances adoptée en juin 2009 consacre une étape supplémentaire de ce processus en donnant à ces outils une véritable existence juridique et en les placent au cœur de la procédure budgétaire. Ces nouveaux instruments de la programmation budgétaire pluriannuelle contribuent ainsi à l'amélioration de la définition et de l'application par les Etats des critères de convergence qui guident la gestion macroéconomique des pays membres et garantissent l'efficacité des politiques économiques et financières. La mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des finances publiques des Etats membres de l'UEMOA constitue donc un axe majeur de la politique d'intégration économique visant une généralisation des bonnes pratiques en matière de gestion budgétaire.

Les Etats membres de l'UEMOA se sont engagés à prendre en compte d'une façon harmonisée les instruments modernes de gestion comme le cadre de gestion des dépenses à moyen terme, la classification fonctionnelle et la dimension sociale de la gestion des finances publiques, à travers notamment le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Le CDMT, triennal et glissant, doit être l'instrument permettant d'améliorer la mise en œuvre des politiques en renforçant leurs liens avec le budget. Les CDMT doivent permettre désormais aux programmes de dépenses publiques de tenir compte des priorités de développement et de la contrainte macroéconomique en intégrant la vision de moyen terme à la préparation des dépenses reposant jusque-là sur une logique de moyens et non de résultats.

L'adoption de la démarche CDMT par le Sénégal et par plusieurs pays de l'Afrique s'inscrit dans cette perspective d'amélioration de la performance budgétaire.

Initié au Sénégal depuis 2004, le CDMT a d'abord couvert 4 ministères pilotes (Education, Santé, Justice, Environnement) pour concerner ensuite 14 ministères. Il a été élargi progressivement à d'autres secteurs au regard des priorités du gouvernement.

Cette étude évalue dans quelle mesure l'adoption du CDMT a entraîné une amélioration de la discipline budgétaire et de la prévisibilité et un redéploiement des crédits vers les secteurs prioritaires tels que déclinés à travers les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Elle analyse également les liens entre les différentes programmations budgétaires infra-triennales de l'instrument. Contrairement aux travaux antérieurs sur le CDMT, l'approche adoptée pour cette étude privilégie la statistique non-paramétrique pour l'analyse de l'évolution des variables budgétaires.

Notre analyse montre que la prévisibilité ne s'est pas améliorée au niveau global tant pour les ministères dotés d'un Cadre de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT) que pour les ministères sans CDSMT. L'absence de redéploiement vers la plupart des secteurs prioritaires comparativement à la période d'avant CDMT est aussi observée. Néanmoins, depuis sa mise en place, on assiste à des allocations en augmentation progressive pour certains secteurs prioritaires comme l'Education, l'Environnement et les Transports. Il faut aussi noter les relations existantes entre les programmations budgétaires des années des CDMT de même version et entre celles des années correspondantes des versions produites en 2009 et 2008, ce qui montre que les programmations budgétaires sont réalisées sur la base de celles effectuées lors des années précédentes. La discipline budgétaire qui a été évaluée avec le solde primaire n'a pas aussi significativement évolué avec l'adoption de cette approche.

L'article est divisé en trois parties. La première partie présente brièvement l'approche CDMT. La deuxième partie est consacrée à l'analyse des CDMT de quelques pays africains, se basant sur des travaux empiriques réalisés. Et la troisième partie analyse l'impact de la démarche CDMT au Sénégal par rapport à la discipline budgétaire, à la prévisibilité budgétaire et à l'allocation sectorielle.

## **1. Le cadre de Dépenses à Moyen Terme comme instrument de la programmation budgétaire pluriannuelle**

La définition couramment retenue, notamment par Le Houerou et Taliercio (2002) ou Holmes et Evans (2003), tirée du manuel de gestion des dépenses publiques de la Banque mondiale, est la suivante : « Un CDMT comprend une enveloppe financière globale fixée au

sommet par les services centraux, des discussions à la base pour l'estimation des coûts présents et à moyen terme des options de politique publique et, enfin, un processus d'ajustement des coûts et des ressources disponibles.» (Banque Mondiale, 1998).

Autrement dit, le CDMT consiste en une enveloppe hiérarchisée de ressources, compatible avec la stabilité macroéconomique et certaines priorités stratégiques. Il permet une estimation des coûts à moyen terme des politiques ainsi qu'une prise de décision qui harmonise les coûts et les ressources disponibles.

Le CDMT est un instrument de programmation triennal (ou autre horizon pluriannuel) et de maîtrise des dépenses budgétaires. Il doit être glissant et doit couvrir toutes les dépenses quelles que soient leur nature et leur source de financement. Il élabore des estimations pour l'année budgétisée (N+1), ainsi que les années subséquentes (N+2, N+3). En ce sens, le caractère pluriannuel du CDMT permet d'aborder la contrainte d'annualité du budget : bien que le budget soit voté annuellement, les engagements de l'État vont au-delà de l'année budgétisée.

Le CDMT constitue également un mécanisme qui s'inscrit dans une logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), qui s'appuie sur une autonomie de décision des gestionnaires et selon laquelle les dotations budgétaires sont allouées en fonction d'objectifs, dont l'atteinte est mesurée par des indicateurs de performance.

Les étapes du processus de mise en œuvre du CDMT sont les suivantes :

- Mise à jour du cadrage macroéconomique et établissement de montants indicatifs de ressources et de dépenses ;
- Revue des programmes sectoriels et définition des priorités ;
- Fixation des plafonds sectoriels indicatifs ;
- Préparation des Cadres de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT) ;
- Préparation du CDMT global et de la Loi de finances ;
- Approbation et/ou intégration dans la loi de finances.

Le point de départ d'une approche pluriannuelle doit impérativement consister dans la préparation d'un cadre macroéconomique à moyen terme, comprenant notamment une prévision des principaux agrégats des finances publiques, des principaux indicateurs macroéconomiques, du niveau global des recettes et des dépenses et la définition des objectifs budgétaires globaux à moyen terme.

Précisément, le CDMT vise à renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources et à assurer la compatibilité de leur impact budgétaire futur avec les contraintes du cadrage macroéconomique. Cet objectif est visé avec le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques dans le budget tout en favorisant les secteurs prioritaires. L'amélioration de la prévisibilité passe par le respect des plafonds par les autorités. Le CDMT détermine pour chaque ministère/institution les enveloppes financières sectorielles par prévision. Il a pour objet d'indiquer la taille des ressources financières nécessaires à moyen terme, généralement de trois à cinq ans, pour l'exécution d'une politique existante. Ainsi, l'extension de l'horizon de la planification permet de dépasser les budgets différentiels annuels qui rendent difficile l'adoption des orientations et des programmes nouveaux et qui se prêtent mal au changement. Le CDMT a également pour objectif de fournir une meilleure visibilité pour la gestion des programmes et d'améliorer les performances des dépenses publiques en instaurant un cadre pour le suivi des performances.

On distingue dans l'approche le CDMT global qui permet notamment de définir la projection de l'enveloppe globale de ressources disponibles et les cadres de dépenses sectorielles à moyen terme (CDSMT) qui permettent notamment d'estimer les coûts des programmes sectoriels.

## **2. CDMT en Afrique : procédure non-uniforme et réforme inachevée**

L'éradication de la pauvreté constitue une priorité pour les pays africains. Cette volonté de lutte contre la pauvreté est accompagnée d'un ensemble d'innovations en matière de gestion budgétaire, le budget étant l'instrument principal de mise en œuvre des politiques économiques. Cependant des études ont montré que l'exécution et le contrôle des dépenses publiques dans de nombreux pays, en particulier en Afrique, sont souvent déficients<sup>2</sup>.

Les processus de préparation et d'exécution budgétaire ne sont pas épargnés. Une intervention efficace des parlementaires dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne est empêchée par un manque d'informations mises à leur disposition et par une centralisation

---

<sup>2</sup> Fozzard, Holmes, et Winters (2002), et Direction Générale de la coopération Internationale et du Développement, La gestion de la finance publique dans les pays de l'Afrique francophone subsaharienne (2004). Ce rapport de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement sur « La gestion de la dépense publique dans les pays de l'Afrique subsaharienne » note dans plusieurs pays des écarts entre les dépenses réellement exécutées et celles initialement prévues, des retards dans la mise à disposition des crédits aux utilisateurs, et des contrôles a posteriori déficients. Ce rapport souligne que la présentation du budget dans les pays d'Afrique subsaharienne est souvent marquée par des carences avec un éclatement et un manque d'exhaustivité du budget portant atteinte au principe d'unité du budget.

excessive du pouvoir exécutif. En effet, si au Sénégal des débats d'orientation budgétaire (DOB) sont organisés, nombreux sont les pays où le parlement n'a pas la possibilité de débattre sur les politiques et orientations budgétaires avant l'examen du budget.

L'exécution du budget quant à elle est marquée généralement par des incomplétudes en matière de contrôle, des lois de règlement qui accusent parfois une décennie de retard avant leur adoption par les parlements. Certains de ces pays ont engagé et continuent d'engager des réformes et d'adopter des outils pour éradiquer ces maux et améliorer ainsi la gestion de leurs dépenses publiques.

L'introduction du CDMT global en zone UEMOA remonte au début des années 2000 suite à des initiatives prises par d'autres pays de la région dès le milieu des années 1990 : Ghana en 1996, Guinée en 1997 (PUND, 2010). Le CDMT a connu une diffusion rapide en Afrique Subsaharienne (Tableau 1).

**Tableau 1 : Adoption du CDMT en zone UEMOA et en Afrique**

<b>Pays</b>	<b>Année d'adoption</b>	<b>Pays</b>	<b>Année d'adoption</b>
<b>Pays membres d'UEMOA</b>			
Burkina Faso	2000	Niger	2007
Bénin	2001	Togo	2009
Mali	2005	Côte d'Ivoire	2010
Sénégal	2004	Guinée-Bissau	Pas de CDMT global
<b>Pays non membres de l'UEMOA</b>			
Uganda	1992	Ethiopie	2004
Ghana	1996	Swaziland	2004
Malawi	1996	Zambie	2004
Afrique du Sud	1997	Cap-Vert	2005
Mozambique	1997	Madagascar	2005
Guinée	1997	Tchad	2005
Gabon	1998	Maurice	2005
Kenya	1998	Sierra Leone	2005
Tanzanie	1998	Cameroun	2006
Rwanda	1999	RDC	2006
Namibe	2000	Lesotho	2006
Mauritanie	2003	Nigeria	2006

Source: UNESCO (2007), PNUD/POLE, Africa region country economists and Public Expenditure Management Thematic Group.

Au sein de l'UEMOA, les Etats membres sont à des niveaux de développement inégal du CDMT. L'approche a commencé au Burkina Faso, au Bénin et au Mali afin de mieux mener les politiques publiques en assurant l'adéquation et la maîtrise des dépenses par rapport aux ressources. Les pays comme la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo connaissent des problèmes dans la mise en œuvre de l'instrument, dus probablement aux déficits de production d'informations statistiques pour un bon cadrage macroéconomique et aux défaillances de leurs systèmes budgétaires affectés par les dernières tensions socio-politiques.

Les études d'impact des CDMT en Afrique ne sont pas nombreuses. Cela est dû au fait que l'introduction des CDMT est assez récente dans la plupart de ces pays. Sur les 25 CDMT qui existaient en 2002, près de 90% ont été adoptés entre 1997 et 2001<sup>3</sup>. Le Houerou et Taliercio (2002) ont été les premiers à tirer empiriquement le premier bilan de l'adoption des CDMT en Afrique en comparant les CDMT de neuf pays africain. Le Houerou et Taliercio (2002) utilisent l'évolution d'indices et de variables budgétaires clés tels que l'Indice de Déviation Budgétaire (IDB)<sup>4</sup> et le solde budgétaire avant et après l'adoption des CDMT pour mener la comparaison entre les pays de leur échantillon. L'indice de déviation par rapport au budget est utilisé pour estimer l'écart entre les montants exécutés et les dotations initiales. Leur étude a montré que les déficits budgétaires de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie dans la période du CDMT étaient faibles par rapport à ceux des autres pays de l'étude. Cependant, ces déficits ne s'éloignaient pas de ceux observés avant l'application des CDMT. Ils en concluent que le CDMT ne permettait pas, au regard des données, une réduction du déficit budgétaire. Cependant, leur analyse ne prenait pas en compte la conjoncture économique de l'époque. L'hypothèse que le CDMT offrait une meilleure allocation des ressources dans les grands secteurs prioritaires a été un peu confirmée pour la Tanzanie, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, lesquels pays avaient à l'époque les CDMT les plus élaborés. Des pays comme le Ghana n'offraient pas le même scénario. L'étude de l'IDB pour la Tanzanie montrait l'inexistence de preuves tangibles permettant de conclure que le CDMT a permis une amélioration de la prévisibilité budgétaire. Cette étude conclut que le CDMT à lui seul ne peut pas améliorer la gestion des dépenses publiques. Le Houerou et Taliercio (2002) recommandent que les CDMT doivent être des compléments et non des substituts des réformes de gestion budgétaire classiques et doivent également tenir compte des capacités existantes dans les pays.

---

<sup>3</sup> Voir Le Houerou et Taliercio (2002).

<sup>4</sup> L'IDB est la somme des valeurs absolues des différences entre le budget initial et le budget exécuté, exprimée sous forme de pourcentage du budget initial.

Bevan et Palomba (2000), en étudiant le CDMT Ougandais, ont souligné un succès du CDMT à assurer la stabilité macroéconomique et ont confirmé une allocation sectorielle dans les secteurs prioritaires. Leur résultat dépend de l'introduction de mesures qui donnent des limites futures compatibles à une inflation faible à l'ensemble des dépenses. Les études de Schiavo-Campo (2008) et Allen (2009) ont souligné aussi des résultats contrastés de l'introduction du CDMT en Afrique. Schiavo et Campo notent qu'il y a quelques leçons positives à tirer de l'expérience des CDMT en Afrique (prise de conscience de l'importance de la perspective pluriannuelle dans la programmation budgétaire, concentration sur l'efficacité des dépenses budgétaires) mais aussi des échecs liés à une implémentation prématurée, à un manque d'appropriation, à une inefficience des dépenses et une défaillance du contrôle budgétaire entre autres. Allen porte un regard critique sur les budgets programmes au même titre que les DSRP comme moyen d'atteindre les OMD et comme outil d'allocation des ressources. Il considère que ces initiatives entraînent des pratiques ritualistes et génèrent une grande quantité de bases de données qui malheureusement sont redondantes et ne sont pas utilisées.

### **3. L'impact du CDMT sur la programmation budgétaire au Sénégal**

La plupart des approches méthodologiques relevant des quelques analyses d'impact existantes sur le CDMT sont essentiellement basées sur la comparaison des moyennes de variables budgétaires avant et après la mise en œuvre du CDMT. Afin de pallier à ces insuffisances méthodologiques, une approche par les statistiques non-paramétriques sera adoptée. Les tests non-paramétriques sont plus pertinents quand on ne connaît pas la distribution des séries et quand le nombre d'observations est limité. Cette approche est appropriée pour l'étude, au vu des séries de données courtes pour la plupart de nos variables et surtout pour la période post CDMT. L'apport du CDMT dans l'efficacité de la gestion et de la projection budgétaire sera analysé avec une comparaison des parts prévues et des parts exécutées, des différentes projections des années budgétaires en correspondance, des écarts budgétaires et des allocations sectorielles.

Les données utilisées proviennent principalement de la base de données du Système intégré de Gestion des Finances publiques (SIGFIP) du gouvernement sénégalais, de la Direction de la prévision et des études économiques du ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal et de la Banque Mondiale.

Les tests seront faits généralement sur les données couvrant la période 2000-2009.

La prévisibilité budgétaire sera ainsi étudiée avec des tests de Spearman et de Kendall sur les projections du CDMT, du budget et sur les exécutions budgétaires en ordonnancement. Dans le cas d'échantillon indépendants, les tests KS de Kolmogorov-Smirnov et de Mann-Whitney/Wilcoxon seront utilisés. Les autres tests ont pour objectif de rechercher éventuellement des variables de différenciations des années budgétaires Pré et Post CDMT.

Les sections suivantes rendent compte des résultats sur l'impact du CDMT avec la formulation des hypothèses de recherche suivantes :

- H1 : Le CDMT a amélioré la prévisibilité budgétaire ;
- H2 : Les parts allouées aux secteurs prioritaires ont augmenté dans la période du CDMT comparativement à la période Pré CDMT ;
- H3 : Le CDMT a un impact positif sur le solde budgétaire
- H4 : La discipline budgétaire s'est donc améliorée avec l'adoption du CDMT ;
- H5 : Depuis la mise en place du CDMT les allocations pour certains secteurs prioritaires sont progressives ;
- H6 : Les programmations d'un CDMT tiennent compte des programmations élaborées dans un CDMT antérieur ;
- H7 : Les programmations des trois années d'un même CDMT sont liées ;
- H8 : Les écarts budgétaires des ministères sous CDSMT sont plus petits que ceux des ministères sans CDSMT ;
- H9 : Il existe une concordance entre les priorités du CDMT et ceux du budget (en termes d'allocation sectorielle).

Telles sont les principales hypothèses qui vont être vérifiées tout au long de l'étude.

### **3.1. CDMT et discipline budgétaire**

Les tests appliqués permettent de repérer l'existence d'une différence significative entre les valeurs prises par les variables ou indices avant et après l'adoption du CDMT. Cette première rubrique de tests est mise en œuvre avec les données couvrant généralement la période 2000-2009 où 2007-2009 correspond à la période Post CDMT.

L'hypothèse nulle à tester est H0 : La forme de la distribution de la variable est la même avant l'adoption du CDMT et après l'adoption du CDMT ;

Les hypothèses alternatives suivant les variables testées sont :

- L'hypothèse alternative H1 : La tendance centrale de la variable après l'adoption du CDMT est différente de celle de la variable avant l'adoption du CDMT ;
- L'hypothèse H1' : La tendance centrale de la variable après l'adoption du CDMT est supérieure (ou inférieure) de celle de la variable avant l'adoption du CDMT.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats des tests unilatéraux. La probabilité associée au test unilatéral est égale à la moitié de celle associée au test bilatéral. Les tests de Wilcoxon confirment en toute évidence l'augmentation des recettes totales et des dépenses totales avec la mise en œuvre du CDMT. Il n'y a pratiquement pas d'intrication entre les valeurs de ces séries pour les deux périodes (Graphique A1). On note que les variables testées ne présentent pas de rangs ex-æquo.

**Tableau 2 : Test de Mann-Whitney/Wilcoxon sur certaines variables budgétaires**

Variable	Rang moyen		U de Mann Whitney	W Wilcoxon	de p-value	Résultat du test à 5%
	Pré	Post				
<b>Solde de base hors (PPTE, IADM)</b>	6,57	3	3,0	9	0,06	Pas d'évidence ~ Non Rejet de H0
<b>Recette totale base 96</b>	4	9	0,0	28	0,008	Rejet H0
<b>Dépense Totale base 96</b>	4	9	0,0	28	0,008	Rejet H0
<b>Solde primaire</b>	5,71	2,5	2	5	0,111	Non rejet de H0

Source : Nos calculs sur les données du gouvernement

Le CDMT n'a pas mené à une évolution du déficit qui est exprimé par le solde de base hors PPTE- IADM<sup>5</sup> et le solde primaire à la lecture des résultats sur les tests. L'hypothèse H3 n'est pas vérifiée. Le CDMT n'a pas d'impact sur le solde primaire.

### 3.2. CDMT et programmation budgétaire

#### i) La programmation budgétaire glissante

Les années CDMT N,3 ; CDMT N+1,2 ; CDMT N+2,1 (en termes de prévision) vont être comparées pour voir si globalement le CDMT prend en compte les allocations effectuées lors d'un CDMT antérieur. Ainsi, on pourra voir s'il existe un lien entre les programmations budgétaires des années comme présenté ci-dessous.

**Tableau 3 : Méthode de programmation triennale glissante**

CDMT Version	Année budgétaire programmée					
2007	2007	CDMT 2007, 2007	2008	CDMT 2007, 2008	2009	CDMT 2007, 2009
2008	2008	CDMT 2008, 2008	2009	CDMT 2008, 2009	2010	CDMT 2008, 2010
2009	2009	CDMT 2009, 2009	2010	CDMT 2009, 2010	2011	CDMT 2009, 2011

- la programmation budgétaire de la deuxième année du CDMT élaboré en 2007 (CDMT 2007, 2008) et celle de la première année du CDMT élaboré en 2008 (CDMT 2008, 2008);
- la programmation budgétaire de la deuxième année du CDMT élaboré en 2009 (CDMT 2009, 2010) et celle de la troisième année du CDMT élaboré en 2008 (CDMT 2008, 2010);
- la programmation budgétaire de la troisième année du CDMT élaboré en 2007 (CDMT 2007, 2009), de la deuxième année du CDMT élaboré en 2008 (CDMT 2008, 2009) et de la première année du CDMT élaboré en 2009 (CDMT 2009, 2009);

Les résultats des tests de corrélation sont consignés dans les tableaux suivants:

<sup>5</sup> PPTE-IADM : Depuis 1996, l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) s'est attachée à offrir un allègement de la dette extérieure aux pays pauvres dont le fardeau de dette est non viable, sur le principe du partage du fardeau par tous les créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux. En 2005, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a été introduite pour offrir un allègement supplémentaire et accélérer ainsi les progrès vers la réalisation des OMD.

**Tableau 4 : Lien entre les programmations budgétaires CDMT 2007, 2008 et CDMT 2008, 2008 - CDMT 2008, 2010 et CDMT 2009, 2010**

Lien testé	CDMT 2007, 2008	CDMT 2008, 2010
	R CDMT 2008, 2008	R CDMT 2009, 2010
N	5	8
Rho de Spearman $\rho$	0,6	1
p-value $\rho$	0,28	0,0 ***
Tau de Kendall $\tau$	0,4	1
p-value $\tau$	0,32	0,001 ***
Décision	Non rejet de H0	Rejet de H0

Note : \*\*\*) rejet H0 seuil à 1% et \*\*) rejet H0 seuil à 5%. L'hypothèse nulle est H0 : Les programmations sont indépendantes.

**Tableau 5 : Lien entre les programmations budgétaires CDMT 2007, 2009 et CDMT 2008, 2009 - CDMT 2008, 2009 et CDMT 2009, 2009 – CDMT 2007, 2009 et CDMT 2009, 2009**

Relation testée	CDMT 2007, 2009	CDMT 2008, 2009	CDMT 2007, 2009
	R CDMT 2008, 2009	R CDMT 2009, 2009	R CDMT 2009, 2009
N	5	11	5
Rho de Spearman $\rho$	0,1	0,78	0,3
p-value $\rho$	0,87	0,004 ***	0,62
Tau de Kendall $\tau$	0,0	0,63	0,2
p-value $\tau$	1	0,006 ***	0,62
Décision	Non rejet de H0	Rejet de H0	Non rejet de H0

Note : \*\*\*) rejet H0 seuil à 1% et \*\*) rejet H0 seuil à 5%

Source : calculs propres sur les données du gouvernement

Les résultats des tests nous montrent qu'il existe une relation entre les projections de la deuxième année du CDMT élaboré en 2008 et la première année du CDMT élaboré en 2009 (CDMT 2008, 2009 et CDMT 2009, 2009). Il en est de même entre les projections de la

troisième année du CDMT élaboré en 2008 et la deuxième année du CDMT élaboré en 2009 (CDMT 2008, 2010 et CDMT 2009, 2010).

Cependant il est noté une déconnection entre les programmations de la deuxième année du CDMT élaboré en 2007 et la première année du CDMT élaboré en 2008. La troisième année de la version 2007 du CDMT n'est liée ni à la deuxième année du CDMT élaboré en 2008 ni à la première année du CDMT élaboré en 2009.

La conclusion qui se dégage est qu'il n'existe pas de lien entre les allocations du premier CDMT (2007) et celles du deuxième CDMT (2008). Cette absence de lien manifeste entre les programmations ministérielles de deux CDMT imbriqués n'est plus observée entre la deuxième version du CDMT (2008) et la troisième (élaborée en 2009).

L'on peut penser donc que ce n'est que lors de l'élaboration du CDMT de 2009 que la programmation des allocations budgétaires à la date  $t$  a commencé à s'inspirer de celle effectuée à  $t - 1$  i.e. de l'élaboration du CDMT de l'année précédente. L'hypothèse H6 est donc partiellement vérifiée.

On a eu une amélioration du processus de programmation à partir de 2009, probablement dû à un apprentissage par la pratique qui prend en compte les enseignements tirés des exercices antérieurs.

## **ii) Lien entre les programmations d'un même CDMT**

L'existence de lien entre les programmations des années  $N$ ,  $N+1$  et  $N+2$  d'un même CDMT renseigne sur la cohérence interne des projections et sur l'effectivité de la traduction de la vision à court terme des politiques.

Cette analyse au-delà de l'information qu'elle fournira par rapport au lien entre les années budgétaires programmées d'un même CDMT, permettra une fois l'existence de liaison confirmée, de pouvoir analyser la variation des montants alloués aux secteurs prioritaires<sup>6</sup> afin de pouvoir conclure sur une volonté de l'instrument d'allouer une part progressive à ces secteurs.

---

<sup>6</sup> Ou aux ministères de tutelle principaux, directement liés à ces secteurs.

**Tableau 6 : Lien entre les programmations budgétaires d'un même CDMT**

Relation testée	CDMT 2007, 2007	CDMT 2007, 2008	CDMT 2007, 2008, 2008	CDMT 2008, 2009	CDMT 2009, 2009
	<i>R</i>	<i>R</i>	<i>R</i>	<i>R</i>	<i>R</i>
	CDMT 2008, 2008	CDMT 2007, 2009	CDMT 2008, 2009	CDMT 2008, 2010	CDMT 2009, 2010
<b>N</b>	5	5	11	11	11
<b>Spearman <math>\rho</math></b>	1	0,9	0,92	0,93	0,76
<b>p-value <math>\rho</math></b>	0,0 ***	0,04 **	0,0 ***	0,0***	0,006***
<b>Kendall <math>\tau</math></b>	1	0,8	0,78	0,85	0,67
<b>p-value <math>\tau</math></b>	0,01 **	0,05	0,001 ***	0,0***	0,004***
<b>Décision</b>	Rejet H0	Rejet H0	Rejet H0	Rejet H0	Rejet H0

Note : \*\*\*) rejet H0 seuil à 1% et \*\*) rejet H0 seuil à 5%.

Les programmations des allocations budgétaires des années d'un même CDMT sont fortement corrélées (vérification de l'hypothèse H7).

On peut penser donc que les programmations budgétaires des années N+1 et N+2 se font d'une part sur la base des allocations retenues pour l'année N. Laquelle d'ailleurs a priori ne doit pas s'éloigner du budget de l'année N. Cela fera l'objet de vérification par la suite.

### 3.3. CDMT et la prévisibilité budgétaire

L'indice de déviation budgétaire relatif moyen permet d'évaluer l'apport du CDMT par rapport à la prévisibilité budgétaire. Cet indice (calculé au niveau des ministères), qui s'apparente à l>IDB (indice de déviation budgétaire de Moon) par son objectif, mais s'y démarque un peu par sa méthode, car défini comme étant simplement la moyenne des écarts budgétaires relatifs<sup>7</sup> des ministères pris en compte, sera calculé sur la période 2008-2009 correspondant à la période Post CDMT (période pour laquelle on dispose des données du SIGFIP sur l'exécution en ordonnancement) et sur la période 2004-2006 qui correspond à la période immédiate qui précède la mise en place du CDMT. Un raisonnement en terme relatif permet en plus une meilleure observation de l'ampleur d'une déviation budgétaire entre deux ministères. Toutefois, il convient de préciser que l'indice est calculé au niveau des ministères

<sup>7</sup> Moyenne des rapports entre les valeurs absolues des différences entre les parts ministérielles initiales et les exécutions ministérielles et les parts initiales

et des institutions et que certains ministères qui ont subi des changements de périmètres (morcellement ou fusion de ministères sur la période 2004-2010) ont été volontairement écartés. Cela permettra d'avoir des indices de déviation calculés sur les mêmes individus avant et après la mise en œuvre du CDMT afin que la comparaison ne soit pas biaisée d'avance. L'indice moyen sur la période Post CDMT donne 47% contre 53,8% sur la période 2004-2006.

Cependant, l'analyse ne saurait se limiter à une simple comparaison de cette statistique, c'est ainsi que seront considérés 14 ministères sur lesquels seront calculés et comparés les écarts moyens (relatifs) entre les montants initiaux et les montants exécutés en pourcentage du montant initial dans la période 2007-2009 ou 2008-2009 qui représentera la période Post CDMT et la période Pré CDMT 2004-2006. Le test unilatéral de signes et le test unilatéral de Wilcoxon apparié sont utilisés.

**Tableau 7 : Test sur les écarts budgétaires (ordonnancement) relatifs avant et après l'adoption du CDMT**

<b>Test des signes N=14</b>		<b>Test de Wilcoxon apparié N=14</b>	
<b>Différences <sup>c</sup> négatives</b>	<b>6</b>	Rangs négatifs	6
<b>Différences positives</b>	<b>8</b>	Rangs positifs	8
		Rang moyen + :	7,63
		Rang moyen - :	7,33
		Z	-0,53 <sup>a</sup>
<b>p-value</b>	<b>0,39<sup>b</sup></b>	p-value	0,31

Note : a) basée sur les rangs négatifs ; b) distribution binomiale utilisée ; c) Différence = Ecart Pré CDMT – Ecart Post CDMT ; Le nombre de rang ex aequo est nul ;  
Source : calculs propres sur les données du gouvernement

Les résultats de ces deux tests permettent de conclure que les écarts budgétaires relatifs moyens de ces 14 ministères dans la période Post CDMT sont globalement égaux à ceux obtenus sur les 3 dernières années qui précèdent la mise en œuvre du CDMT. (i).

Il convient aussi de voir l'impact de la production d'un CDMT sectoriel (CDSMT) sur la prévisibilité au niveau global.

C'est ainsi que sur l'échantillon composé de 7 des ministères étant couverts d'un CDSMT dans la période 2007/2008 sera calculé et comparé les écarts relatifs moyens.

**Tableau 8 : Test sur les écarts budgétaires (ordonnancement) relatifs avant et après l'adoption du CDMT (ministères sous CDMT depuis 2007/2008)**

Test des signes N=7		Test de Wilcoxon apparié N=7	
Différence <sup>c</sup> négatives	2	Rang négatifs	2
Différence positives	5	Rangs positifs	5
		Rang moyen + :	4      Rang moyen - : 4
		Z	-1,01 <sup>a</sup>
<b>p-value</b>	<b>0,22<sup>b</sup></b>	p-value	0,18

Note : a) basée sur les rangs négatifs ; b) distribution binomiale utilisée ; c) Différence = Ecart Pré CDMT – Ecart Post CDMT ; Le nombre de rang ex aequo est nul ;  
Source : calculs propres

Les résultats permettent de conclure que les écarts budgétaires relatifs moyens des 7 ministères sous CDSMT en 2008 dans la période 2008-2009 sont globalement égaux à ceux obtenus sur les 3 dernières années qui précèdent la mise en œuvre du CDMT. (ii).

Pour conclure sur la portée de la mise en œuvre du CDSMT dans l'évolution des écarts budgétaires au niveau global dans la période du CDMT, la même méthode a été appliquée pour les ministères qui cette fois-ci ne sont pas couverts jusqu'en 2010 d'un CDSMT que l'on prend comme mesure placebo. Les résultats des tests ont aussi révélé des écarts relatifs moyens pour les ministères sans CDMT globalement égaux à ceux de la période antérieure à la mise en œuvre de l'approche. (iii).

Après avoir vu que les ministères sous CDSMT ne présentent pas une amélioration de la prévisibilité budgétaire en termes d'exécution au niveau global de la période 2004-2006 à la période 2008-2009, un exercice de comparaison des écarts relatifs budgétaires entre les ministères sous CDSMT et les ministères sans CDSMT est effectué. En effet il est tout aussi important de voir l'état de la prévisibilité des ministères couverts d'un CDSMT par rapport aux autres ministères. Cela est fait en appliquant le test de Mann Whitney/Wilcoxon suivi d'un test de Kolmogorov/Smirnov sur les écarts budgétaires moyen dans la période du CDMT (2008-2009) entre deux groupes G1 et G2 composés respectivement des ministères sous CDSMT depuis 2007/2008 et des ministères n'étant pas sous CDSMT jusqu'en 2010.

Ces tests (Tableau A5 et A6) montrent que les écarts relatifs moyens du groupe G1 sont égaux à ceux du groupe G2. Par rapport aux ministères qui ne sont pas encore couverts d'un

CDSMT, les écarts relatifs moyens des ministères sous CDSMT depuis 2007/2008 ne sont pas plus faibles. (iv). L'hypothèse H8 n'est pas vérifiée.

En récapitulant, les résultats obtenus avec les tests par rapport à la prévisibilité sont les suivantes :

- (i) les écarts budgétaires relatifs moyens des 14 ministères testés dans la période Post CDMT sont globalement égaux à ceux obtenus sur les 3 dernières années qui précèdent la mise en œuvre de l'approche CDMT ;
- (ii) les écarts budgétaires relatifs moyens de 7 ministères sous CDSMT depuis 2007 ou 2008 dans la période 2008-2009 sont globalement égaux à ceux obtenus sur les 3 dernières années qui précèdent la mise en œuvre de l'approche CDMT ;
- (iii) pour les ministères n'étant pas couverts d'un CDSMT jusqu'en 2010, les écarts relatifs moyens de la période correspondant à l'adoption du CDMT au Sénégal sont globalement égaux à ceux de la période antérieure à la mise en œuvre du CDMT ;
- (iv) par rapport aux ministères qui ne sont pas encore couverts d'un CDSMT, les écarts relatifs moyens des ministères sous CDSMT depuis 2007 ou 2008 ne sont pas plus faibles.

Les résultats (i), (ii), (iii) et (iv) permettent de conclure que la prévisibilité budgétaire au niveau global ne s'est pas améliorée avec la mise en œuvre de la démarche CDMT et que l'impact de l'adoption d'un CDSMT par les ministères n'est pas globalement significatif en ce qui concerne la prévisibilité. L'hypothèse de recherche H1 n'est pas vérifiée.

#### **3.4. CDMT et allocation sectorielle**

Le CDMT sera également évalué à l'aune de son objectif en matière d'allocation sectorielle des ressources. Il s'agira de voir s'il existe un redéploiement des crédits budgétaires en fonction des secteurs prioritaires avec la mise en œuvre de cet instrument. Ces secteurs constituent les domaines qui correspondent aux priorités du gouvernement. Ils ont été identifiés à travers le mémorandum de politiques économiques et financières du 30 Mai 2008, à travers le DSRP et des recherches documentaires. Le mémorandum identifie comme secteurs prioritaires les secteurs sociaux et les Infrastructures. Le DSRP<sup>8</sup> a identifié de

---

<sup>8</sup> Le gouvernement a aussi identifié à travers le DSRP et la SCA des activités ou domaines d'activités prioritaires dans d'autres secteurs comme les TIC.

nouvelles priorités relatives aux infrastructures de transport et à l'énergie pour booster la croissance.

Le poids que le CDMT accorde aux ministères de par ses projections cadre globalement avec celui du budget avec tout de même des parts allouées s'éloignant de celle des budgets initialement projetés et des exécutions pour certains ministères. Les parts allouées aux différents ministères sous CDSMT par les deuxièmes années et les premières années des CDMT sont concordantes avec les parts budgétaires allouées. Ces parts budgétaires témoignent indirectement de l'effectivité des priorités accordées aux différents secteurs après l'exécution budgétaire comme le montrent les tableaux A1 et A2 dans l'annexe. L'hypothèse H9 est relativement vérifiée.

Par ailleurs les données et les documents indiquent que la première année de la programmation budgétaire finalisée des ministères sous CDSMT<sup>9</sup> coïncide avec le budget mais ne coïncide pas toujours avec les programmations des premières années des CDSMT. Les programmations budgétaires des ministères sous CDSMT pour la deuxième et la troisième année sont pour la plupart correspondantes aux projections des CDSMT. L'exécution aussi respecte cette hiérarchisation des ministères en matière d'importance des montants des allocations.

On peut également remarquer que les programmations des allocations des secteurs prioritaires des années d'un même CDMT ne sont pas toujours en croissance. Cela ne s'explique peut-être pas par la baisse d'une priorité accordée à un quelconque secteur/ministère mais pourrait être lié aux projections des ressources disponibles fournies par un cadrage macroéconomique.

Ayant vu que les priorités de l'approche CDMT en matière d'allocation des ressources sont concordantes avec ceux du budget avec cependant des écarts parfois assez importants pour les projections des deuxième années, il serait également intéressant de voir si les parts effectives allouées aux secteurs prioritaires ont augmenté dans la période du CDMT comparativement à la période antérieure.

C'est ainsi qu'une comparaison entre les parts de ces secteurs avant et après l'adoption du CDMT sera faite. Le test de Mann-Whitney/Wilcoxon pour échantillons indépendants est mis

---

<sup>9</sup> Cela joue relativement pour le moment le rôle du CDMT global, cela concerne seulement les ministères sous CDSMT.

en œuvre sur les montants effectifs (ordonnancés) en pourcentage du budget total exécuté pour les différents secteurs prioritaires<sup>10</sup>.

**Tableau 9 : Test de Wilcoxon/Mann-Whitney sur l'évolution des parts des secteurs prioritaires**

Variable Secteurs	Pré Post		Rang moyen		U de Mann Whitney	W Wilcoxon	p-value	Décision à 5%
	n <sub>1</sub>	n <sub>2</sub>	Pré	Post				
<b>Santé<sup>b</sup></b>	3	4	6	2,5	0	10	0,03	Rejet H0
<b>Education</b>	3	4	4,7	3,5	4	14	0,31	Non rejet
<b>Transports</b>	3	4	4	4	6	16	0,57	Non rejet
<b>Environnement &amp; Assainissement<sup>b</sup></b>	3	4	6	2	0	10	0,03	Rejet H0
<b>Energie<sup>a</sup></b>	3	4	2	5,5	0	6	0,02	Rejet H0
<b>TIC<sup>b</sup></b>	3	4	6	2,5	0	10	0,09	Rejet H0

Note : la variable testée ne présente pas de rangs ex-æquo ; <sup>b</sup>) baisse de la part ; <sup>a</sup>) augmentation durant la période du CDMT. L'hypothèse nulle est H0 : La part du secteur S avant l'adoption du CDMT est égale sa part après l'adoption du CDMT.

Les résultats du test montrent que le CDMT n'a pas permis un redéploiement des ressources vers les secteurs prioritaires tels que la Santé, l'Education, les Transports, l'Environnement/Assainissement comparativement à la période Pré CDMT. La part du sous-secteur des Postes/télécommunication et technologie de l'information et de la communication ne s'est pas également accrue avec la mise en œuvre du CDMT. Seul le secteur de l'Energie a connu une augmentation de sa part dans le budget global. Si la part de l'Education dans le budget n'a pas généralement varié avec la mise en œuvre du CDMT, les secteurs de la Santé, des TIC, et de l'Environnement ont connu globalement quant à eux une baisse de leurs parts dans le budget global. On serait donc amené à dire que dans la période du CDMT les choix budgétaires du gouvernement sénégalais défavorisent certains secteurs jugés comme étant prioritaires. L'hypothèse H2 n'est pas vérifiée.

Cependant, ce constat global peut être nuancé avec une prise en compte des facteurs pouvant expliquer ce non redéploiement vers ces secteurs entre ces deux périodes. Il est possible de citer entre autres la fin de certains grands projets juste avant la mise en œuvre du CDMT (le plan « Jaxay » de relocalisation des victimes des inondations de 2005, le programme *Indépendance*, le projet d'acquisition de bus pour le transport public, la refonte du fichier électoral, la réhabilitation du patrimoine routier, etc.).

<sup>10</sup> L'Agriculture n'a pas été testée, ses données sont manquantes.

En dépit de la stabilité ou encore de la baisse des parts allouées aux secteurs tels que l'Education, la Santé et les Transports comparativement à la période d'avant CDMT, il y a eu un déploiement progressif vers les secteurs prioritaires depuis la mise en œuvre effective du CDMT en 2007.

Le tableau suivant présente les taux de croissance annuelle de 2007 à 2010 des parts allouées à ces différents secteurs en pourcentage du budget global exécuté.

**Tableau 10 : Variation des pourcentages des dépenses sectorielles**

Secteurs\ Exercices	2008-2007	2009-2008	2010-2009
<b>Education</b>	30,8 %	8,5 %	13,5%
<b>Santé</b>	-4,2%	1,1%	26,2%
<b>Transport</b>	9,2%	66%	7,7%
<b>Environnement/Assainissement</b>	16,21%	15,6%	59,6%

Source : calculs avec les données du gouvernement

Dans la période du CDMT, le gouvernement accorde de plus en plus de priorité aux secteurs de l'Education, de l'Environnement et des Transports. Le redéploiement en faveur de ces secteurs est progressif. Cela peut être attribué d'une certaine manière au CDMT puisque qu'il a été observé précédemment une corrélation entre les priorités du CDMT, du Budget et de l'exécution. L'hypothèse H5 est donc vérifiée.

Il n'est pas possible d'affirmer en outre que cet instrument a permis un redéploiement vers ces secteurs par rapport à la période qui précède sa mise en œuvre dans la mesure où ceux-ci y connaissent des parts dès fois plus importantes comme l'ont montré les résultats du test fournis dans le tableau 9.

## **Conclusion**

La gestion axée sur les résultats s'est déclinée en termes de programmation budgétaire par l'adoption de cadre de dépenses à moyen terme ou budget-programme par plusieurs administrations publiques à travers le monde. C'est dans cette perspective d'amélioration de la performance de la gestion budgétaire que le CDMT a émergé en Afrique. Ce dernier est un instrument de programmation budgétaire qui est destiné à améliorer la discipline et la prévisibilité budgétaire et à assurer le lien entre la formulation du budget et les stratégies de

développement. Véritablement effectif au Sénégal en 2007, cet outil a été évalué dans cette étude au regard de ses objectifs génériques.

Tout comme dans la plupart des pays africains l'analyse a montré que malgré quelques acquis, certains des objectifs n'ont pas pu être atteints. La prévisibilité ne s'est pas améliorée au niveau global tant pour les ministères dotés d'un CDSMT que pour les ministères sans CDSMT. Il apparaît ainsi qu'il n'y a pas eu de redéploiement vers la plupart des secteurs prioritaires comparativement à la période d'avant CDMT. Néanmoins, depuis sa mise en place, on assiste à des allocations en augmentation progressive pour certains secteurs prioritaires comme l'Education, l'Environnement et les Transports. Il faut aussi noter les relations existantes entre les programmations budgétaires des années des CDMT de même version et entre celles des années correspondantes des versions produites en 2009 et 2008, ce qui montre que les programmations budgétaires sont réalisées sur la base de celles effectuées lors des années précédentes.

La discipline budgétaire qui a été évaluée avec le solde primaire n'a pas aussi significativement évoluée avec l'adoption de cette approche.

Les principaux défis auxquels les autorités gouvernementales doivent faire face sont l'achèvement du processus d'implantation avec la mise en place d'un CDMT global, le respect des enveloppes initiales par les ministères, l'amélioration et la généralisation des CDSMT aux ministères qui n'en produisent toujours pas. Il faudra surtout mettre l'accent sur l'efficacité et l'efficacités des dépenses publiques.

Malgré la progressivité de la démarche CDMT en Afrique du fait d'une volonté politique accrue des Etats, des institutions régionales et des partenaires, les défis à relever sont encore nombreux pour pouvoir bénéficier pleinement des potentialités offertes par l'approche.

## **Bibliographie**

Allen R. (2009), *The Challenge of Reforming Budgetary Institutions in Developing Countries*, IMF Working Paper/09/96.

Bevan, D. and G. Palomba (2000), *The Ugandan Budget and Medium Term Expenditure Framework Set in a Wider Context*, Background Paper for Poverty Reduction Support Credit with DFID Finance, London.

Bor E. (2008), L'expérience des budgets-programmes au Bénin 2001-2008, Development and Public Finances Notes no. 1, UNDP, Senegal.

Bor E. (2009), 'Cadres de dépenses à moyen terme et budgets-programmes : Un développement paradoxal ?'. [PowerPoint slides] Development and Public Finances/UNDP, Senegal. Retrieved from: <http://slideplayer.fr/slide/485200/>.

UNDP, Development and Public Finances. (2010). Cadres de dépenses à moyen terme et budgets-programmes dans les pays de l'EUMOA développement prématuré ou potentiel inexploité? Development and Public Finances Notes no. 4, Senegal.

Direction Générale de la coopération Internationale et du Développement (2004), La gestion de la finance publique dans les pays de l'Afrique francophone subsaharienne.

Fozzard A., M. Holmes, J. Klugman and K. Withers (2002), Dépenses Publiques, Livre de Références des DSRP (Public Spending, PRSP Sourcebook), Chapter 6, World Bank, Washington DC.

Holmes M. and A. Evans (2003), A Review of Experience in Implementing Medium Term Expenditure Frameworks in a PRSP Context: A Synthesis of Eight Country Studies Study commissioned by the Africa Policy Department of DFID in collaboration with the European Commission DG Development, Overseas Development Institute, London, UK.

Imbert B. (2009), La rénovation des procédures budgétaires en zone UEMOA : analyse des objectifs et des impacts de la réforme de la directive relative aux lois de finances, Development and Public Finances Notes no. 1, UNDP, Senegal.

Le Houerou, P. and R. Taliercio (2002), Medium Term Expenditure Frameworks: From Concept to Practice. Preliminary Lessons from Africa, The World Bank Africa Region Working Paper Series no. 28.

Moon, A. (1997), Uganda's Budget Framework, Presentation to the Parliament of Uganda, Public Expenditure Review FY97-98, World Bank, Washington, D.C., 12 December.

Moon, A. (2001), Linking Planning, Policy and Budgets: Experience with MTEFs' Public Expenditure Analysis and Management Seminar, May 22-24. Slides.

Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Secretariat (2005), Public Financial Management Performance Measurement Framework, World Bank, Washington, D.C.

Raffinot M. and B. Samuel (2006), « Les cadres de dépenses à moyen terme : un instrument utile pour les pays à faible revenu ? », STATECO no 100.

Schiavo et Campo (2008), “Of Mountains and Molehills: The Medium-Term Expenditure Framework, Paper presented at the Conference on Sustainability and Efficiency in Managing Public Expenditures, organized by the East-West Center and Korea Development Institute, Honolulu, HI, 24-25 July.

Schiavo-Campo S. (2009), “Potemkin Villages: The’ Medium-Term Expenditure Framework in Developing Countries”, Public Budgeting & Finance, vol. 29, no. 2.

Tommasi D. (2006), Les cadres de dépenses à moyen terme, Presentation, 26 juin. World Bank. (1998). Public Expenditure Management Handbook. Washington, D.C.

## Annexes

**Tableau A1 : Poids de la deuxième année du CDMT vs Poids du budget vs poids exécutés**

Relation testée	Poids CDMT 2008,2009 R poids budget 2009	Poids CDMT 2008, 2009 R poids exécution 2009
<b>Nombre de ministères concernés</b>	9	9
<b>Rho de Spearman <math>\rho</math></b>	0,68	0,76
<b>p-value <math>\rho</math></b>	0,02**	0,008 ***
<b>Tau de Kendall <math>\tau</math></b>	0,55	0,61
<b>p-value <math>\tau</math></b>	0,02**	0 ,01**
<b>Décision</b>	Rejet H0	Rejet H0

Note : \*\*) Corrélacion significative au seuil 5% ; \*\*\*) Corrélacion significative au seuil 1%

**Tableau A2 : Comparaison entre les projections, le budget et les réalisations**

Relation testée	Poids CDMT 2008, 2008
	R poids exécution 2008
Nombre de ministères concernés	10
Rho de Spearman $\rho$	0,69
p-value $\rho$	0,01 **
Tau de Kendall $\tau$	0,60
p-value $\tau$	0,008***
Décision	Rejet H0

Note : \*\*) Corrélation significative au seuil 5% ; \*\*\*) Corrélation significative au seuil 1%

**Tableau A3 : Evolution des catégories de dépenses budgétaires avant et après adoption du CDMT (en % du PIB)**

Variables	Dépense totale	Dépense courantes	Traitement et salaire	Transfert et subvention	Intérêt dette	Dépense en capital	Solde de base hors PPTE, IADM	Solde primaire
Pré CDMT	22,1	13,59	5,72	3,34	1,28	8,13	0,94	-0,33
Post CDT	31,16	18,98	7,25	5,59	0,94	12,01	-0,97	-3,5

**Tableau A4 : Evolution des recettes (en % du PIB)**

	Pré CDMT	Post CDMT
<b>Recettes totales et dons</b>	20,3	26,5
<b>Recettes budgétaires</b>	18,1	23,5
<b>Recettes fiscales</b>	17,2	22,4
<b>Recettes non fiscales</b>	0,87	1,1
<b>Dons</b>	2,2	2,9

Source : calculs avec les données du gouvernement

**Tableau A5 : Test de Wilcoxon/Mann-Whitney sur les écarts budgétaires relatifs moyens (ordonnancement) entre G1 et G2 de 2008 à 2009**

Variable	Rang moyen		U de Mann Whitney	W Wilcoxon	p-value	Résultat du test à 5%
	G 1	G2				
	n <sub>1</sub> =7	n <sub>2</sub> =7				
<b>Ecart relatifs moyen</b>	7,86	7,14	22	50	0,40	Non Rejet de H0

Note : la variable testée ne présente pas de rangs ex-æquo. L'hypothèse H0 : Ecart relatif moyen des ministères sous CDSMT depuis 2008 = Ecart relatif moyen des ministères sans CDSMT jusqu'en 2010.

Source : Nos calculs sur les données du gouvernement

**Tableau A6 : Test de Kolmogorov sur les écarts budgétaires relatifs moyens (ordonnancement) entre G1 et G2 de 2008 à 2009**

Variable	Différence <sup>d</sup>	Différence positive	Différence absolue	Z Kolmogorov Smirnov	p-value	Résultat du test à 5%
	Négative					
<b>Ecart relatifs moyen</b>	-0,28	0,14	0,28	0,53	0,96	Non Rejet de H0

Note : <sup>d</sup>) les différences correspondent aux différences les plus extrêmes ; le test est bilatéral

**Graphique A1 : Evolution des dépenses globales et des recettes globales**

